

QUEL AVENIR POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER ?

Un débat passionnant a eu lieu à Londres le 22 Juin dernier.

Dans le cadre des assises de la protection sociale, Français du monde avait souhaité organiser une rencontre dans laquelle il n'y aurait pas de long discours introductif, mais où la parole serait donnée aux participants.

Entre familles nouvellement arrivées au Royaume-Uni et celles installées depuis longtemps, enseignants du réseau ou d'écoles locales, passionnés par la transmission de la langue et parents soucieux de préserver l'identité culturelle de leurs enfants que ceux-ci soient scolarisés dans le réseau français ou le système britannique, suivant ou non les cours de petites écoles FLAM les échanges ont été nourris.

Les regards croisés de ces différents acteurs ont enrichi le débat et favorisé l'émergence de propositions concrètes, tout en créant un sentiment de communauté autour d'une préoccupation commune : l'avenir et la vitalité de l'enseignement français à l'étranger au bénéfice de nos enfants, de la transmission et du rayonnement de notre culture.

Après une brève introduction assurée par le modérateur Christophe Adol, adhérent de longue date de Français du monde et délégué consulaire, les participants ont été invités à se présenter en mentionnant un sujet qu'ils souhaitaient aborder au cours de la réunion.

L'assemblée réunissait notamment Catherine **Smadja-Froguel**, organisatrice de l'événement, déléguée consulaire et présidente de la Section du Royaume-Uni de Français du monde, le sénateur des Français de l'étranger **Yan Chantrel**, également membre du bureau de notre association, ainsi que les conseillers des Français de l'étranger **Samy Ahmar** et **Rémi Vazeille**.

Étaient présents des parents et enseignants issus de divers établissements du réseau (EGD, conventionnés ou partenaires), des petites écoles FLAM ou d'écoles britanniques. Cette composition inédite a favorisé des échanges enrichissants entre des personnes peu habituées à se côtoyer, qui ont rapidement constaté qu'elles partageaient des préoccupations et des objectifs communs.

Les participantes et participants se sont ensuite répartis aléatoirement en deux groupes de travail pour entamer les débats.

Dans un premier temps, les groupes se sont penchés sur les principaux défis rencontrés par l'enseignement français à l'étranger, avant de réfléchir ensemble aux solutions envisageables.

Les défis identifiés, et pistes de solutions envisagées, sont les suivants :

- **Un déficit d'information** quant aux différentes options permettant aux familles d'assurer à leurs enfants un enseignement en français et un accès à la culture française.
 - Les groupes ont suggéré la création d'un **pack d'information** détaillant les offres existantes dans le pays, disponible en ligne, au consulat, et remis lors de l'inscription consulaire, de la délivrance d'un passeport pour enfant ou lors de démarches spécifiques.
- **La question du financement** est apparue **cruciale** : la hausse significative des frais de scolarité dans les établissements du réseau, déconnectée de l'inflation et de

l'évolution des salaires, pèse lourdement sur les familles. Certaines se sentent prisonnières du système, d'autant plus que la transition d'un enfant d'un système scolaire à l'autre (britannique à français ou inversement) devient complexe passé un certain âge. Pour la scolarité complémentaire en écoles FLAM, malgré les efforts de leurs nombreux bénévoles, le coût peut également s'avérer un obstacle.

- Le manque de **visibilité sur le coût total de la scolarité** dans le réseau au moment de l'inscription a également été souligné.
 - Les participants ont proposé qu'un mécanisme de **lissage des augmentations** soit mis en place, afin de garantir une prévisibilité et d'éviter des hausses soudaines et trop importantes des frais pour les familles. Au Lycée Charles de Gaulle une élève en début de scolarité payait 6000 pounds par an, 14000 en fin de scolarité !
- Le système des **bourses** a suscité de nombreuses remarques, notamment en raison de la diminution du nombre de boursières et boursiers observée ces dernières années.
 - **L'augmentation** très importante, des frais de scolarité est évidemment un **problème** pour les familles ayant une **quotité de bourse inférieure à 100 %**, et ne pouvant plus assumer le reste à charge.
 - La prise en compte du patrimoine foncier est parfois un problème à Londres où l'augmentation virtuelle du prix de l'immobilier a pu conduire des familles à dépasser le seuil, alors que leurs revenus et la situation du marché ne leur permettraient pas de payer un loyer; un barème adapté pourrait en tenir compte.
 - La grande **difficulté à remplir les dossiers de bourse**, particulièrement complexe pour des familles ayant encore un petit revenu à l'étranger, ou pour les personnes divorcées avec un ex-conjoint vivant à l'étranger apparaît comme un obstacle. Si les consulats, associations peuvent aider
 - L'importance des **frais de première inscription** qui doivent être payés avant même de déposer son dossier de bourse est **rédhitoire** pour les familles les plus **vulnérables**. Un prêt pour les familles dont les revenus sont très clairement en dessous des barèmes devrait être proposé.
- Le **recrutement** et la **formation des enseignants des écoles FLAM** sont une difficulté croissante, accrue par le Brexit. Un programme de formation organisé par le gouvernement serait extrêmement utile, et la possibilité de détachement d'un enseignant assurant un travail coordonné pour un ensemble d'écoles FLAM (par exemple théâtre) aiderait énormément les équipes ; ceci pourrait être financé par des crédits STAFE.
- Actuellement, les demandes de subvention **pour la mise en œuvre de projets éducatifs** (notamment le compte-rendu d'utilisation) sont jugées trop complexes et chronophages pour des bénévoles.
 - un élément de solution pourrait être que qu'une campagne soit faite, par exemple, par Business France auprès des entreprises françaises établies à l'étranger pour qu'elles sponsorisent les écoles Flam et établissement français.
 - Afin de les y inciter, les entreprises redevables d'impôts en France pourraient bénéficier des mêmes réductions fiscales que pour des actions de parrainage réalisées en France.

En conclusion de ces débats, le sénateur **Yan Chantrel** a indiqué que les mêmes préoccupations se retrouvaient dans le monde entier. L'objectif du Président de la République, de doubler les effectifs d'élèves dans le réseau d'enseignement français à échéance 2030 en soi louable, est poursuivi non pas avec augmentation proportionnelle du budget ni même à budget constant mais avec des restrictions budgétaires importantes.

Ceci a mécaniquement accru les problèmes de **financement**, et de fait changé la nature du réseau. L'agence se retrouve donc dans des difficultés énormes. La mixité sociale, qui fait partie du modèle français, risque de disparaître. C'est aussi la vision à long terme et l'ambition politique qui sont en jeu : le recul du Français, c'est aussi le **recul de l'influence de la France** dans le monde, particulièrement en Afrique où elle perd pied, comme l'a d'ailleurs soulignée une participante. Pour reprendre pied, elle doit faire preuve d'humilité et accepter des partenariats et mettre en place des projets de coopération à égalité avec d'autres pays.

Flam, notamment, c'est un programme essentiel mais qui ne représente qu'une goutte d'eau au sein du budget de l'AEFE. Est-ce quand même au sein du budget de l'AFE : pour donner un ordre de grandeur, 500 000 euros sur 440 millions d'euros ... 0,1 % à peu près, alors que ça touche énormément d'enfants. Ce programme aurait vocation être beaucoup plus visible, à s'adresser à tous les **francophones**, et à être financé collectivement par les pays francophones. Ceci permettrait un déploiement beaucoup plus important, ne reposant pas uniquement sur le bénévolat, avec des professeurs formés et rémunérés.

« Je défends un budget suffisant pour l'AEFE », nous a dit le sénateur **Chantrel** « et j'ai voté contre celui qui nous a été proposé, en forte diminution, mais il faut aussi trouver d'autres ressources : la coopération au sein de la **francophonie** est une voie à explorer non seulement pour des raisons financières mais aussi parce qu'elle permettrait de lutter contre la perte de vitesse du français et de la culture francophone.

Vous l'avez souligné, il n'y a nullement concurrence avec les **FLAM** et le réseau **AEFE**, mais **complémentarité**. Les deux systèmes doivent être solidement soutenus par l'état français, financièrement, mais aussi politiquement, en demandant à notre **réseau diplomatique**, l'un des plus grands du monde, de les porter et les défendre.

Enfin, il faut **revenir sur cet objectif de doublement à budget moindre** ! Aujourd'hui, il faut renforcer notre réseau et effectivement redéfinir les bases du service public, de notre modèle public dont je suis un grand défenseur. Un **service public, avec de l'argent public, accessible**, offrant à tous nos ressortissants la possibilité de suivre une **éducation de qualité partout dans le monde**. et une continuité éducative. »

N'oublions pas que, contrairement à ce qui est dit souvent dit, les **Français établis hors de France contribuent beaucoup au budget de l'État français**, par différents mécanismes fiscaux.

En **conclusion**, le modérateur Christophe **Adol** a rappelé quelques chiffres : le réseau au Royaume-Uni scolarise 6000 à 6500 élèves dont 70 % français, donc entre 4500 et 5000 élèves français ; les écoles **FLAM** c'est 5500 élèves : deux piliers essentiels de la transmission de la langue et de la culture française. S'ils demeurent accessibles à tous. Il s'est félicité que

cette réunion ait rassemblé des acteurs de ces deux mondes qui ne se côtoient habituellement pas.

La présidente de Français du monde-RU, Catherine **Smadja-Froguel** a remercié Christophe **Adol** pour son excellente modération, ainsi que Yan **CHANTREL** pour s'être rendu disponible mais aussi pour défendre les intérêts des Français de l'étranger au Parlement, les conseillers **Ahmar** et **Vazeille** ainsi que tous les participantes et participants pour des travaux de très grande qualité.

Lors de cet atelier, tout le monde a manifesté la même volonté que, d'une manière ou d'une autre, l'enseignement du français et l'enseignement français à l'étranger soient davantage promus et aidés, financièrement par le gouvernement pour que tous les enfants puissent en bénéficier.

Ce compte rendu sera diffusé au Royaume-Uni mais également mis sur le site des assises. Français du monde continuera son action. Notre prochain événement, dans le cadre des assises sera un webinaire sur la CFE, et nous ferons un événement final juste avant la fin des assises, sans doute en mixte pour que le maximum de personnes puissent y débattre.

Compte-rendu établi par Catherine Smadja-Froguel